

# **COMMUNE DE LIEU-SAINT-AMAND**

## **PROJET DE PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 02 JUIN 2022**

L'an deux mil vingt-deux, le deux juin à dix-sept heures trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué le vingt cinq mai, s'est réuni à la salle des mariages, sous la présidence de M. Jean-Michel DENHEZ, Maire.

**Etaient présents** : Jean-Michel DENHEZ, Stéphane MER, Hervé DENHEZ, Chantal HAZARD , Jean-Paul PETIT, Gilbert MERIAUX, Isabelle DETOURNAY , Jérôme AVONTS , Karine DESON, Ludivine TISON, Isabelle MILLET.

**Procuration** : Hervé DANGREAUX à Stéphane MER  
Catherine KASPRZYK à Hervé DENHEZ  
Sandrine RAOUT à Stéphane MER

**Membres absents** : Catherine KASPRZYK, Hervé DANGREAUX, Sandrine RAOUT, Sébastien WALLET.

Ludivine TISON est nommée secrétaire de séance.

---

Le compte rendu de la dernière réunion est adopté à l'unanimité.

|              |               |                |
|--------------|---------------|----------------|
| Votants : 14 | Exprimés : 14 |                |
| Pour : 14    | Contre : 0    | Abstention : 0 |

### **URBANISME**

#### **DECLARATION D'INTENTION D'ALIENER**

☞ Mr Benjamin VINOIS de Noyon à Monsieur et Madame Clément HUGUES de Valenciennes - 12 rue du Maréchal Leclerc - Parcelle A 486 - 381 m<sup>2</sup>

☞ Mr et Mme Arthur MAQUAIRE de Lieu Saint Amand à Mr Axel SALON de Cambrai - rue Albert Calmette - Parcelle A 430 - 707 m<sup>2</sup>

☞ Mme Margot AVELINE de Lieu Saint Amand à Mr et Mme Kevin THOMAS de Douchy Les Mines - 20 rue des Biefs - Parcelle A 1821 - 417 m<sup>2</sup>

☞ Mme LANGLET Anne-Marie de Bouchain à Monsieur COCHETEUX Jonathan de Lieu Saint Amand - 38 avenue de Bouchain - Parcelle A 1230 - 634 m2

☞ Mr RICHE Yannick de Lieu Saint Amand à Mme JOLLY Isabelle de Cambrai - 23 rue Calmette - Parcelle A 1375 - 247 m2

La commune ne fait pas valoir son droit de préemption.

|              |               |                |
|--------------|---------------|----------------|
| Votants : 14 | Exprimés : 14 |                |
| Pour : 14    | Contre : 0    | Abstention : 0 |

## FINANCES

### SUBVENTIONS

- **Subvention à Rando 111** : Le Conseil Municipal décide l'octroi d'une subvention de 330 € pour l'achat des œufs de Pâques
- **Subvention à Solidarité Partage** : Le Conseil Municipal décide l'octroi d'une subvention de 1 300 € à l'association pour l'achat de meubles pour le logement destiné à une famille ukrainienne et pour sa participation à la fête de la musique.

|              |               |                |
|--------------|---------------|----------------|
| Votants : 14 | Exprimés : 14 |                |
| Pour : 14    | Contre : 0    | Abstention : 0 |

### VIREMENT DE CREDITS

Afin qu'on puisse continuer à effectuer des études, des plans topographiques etc pour nos futurs projets, il est proposé au conseil municipal d'autoriser le transfert de crédits dont le détail figure dans le tableau ci-après.

| Chapitre                         | Article | Désignation    | Montants des crédits ouverts avant DM | Décision modificative | Montants des crédits ouverts après DM |
|----------------------------------|---------|----------------|---------------------------------------|-----------------------|---------------------------------------|
| 20.Immobilisations incorporelles | 2031    | Frais d'études | 15 000.00                             | + 80 000.00           | 95 000.00                             |
| 23.Immobilisations en cours      | 2313    | Construction   | 3 422 488.00                          | - 80 000.00           | 3 342 488.00                          |

Le Conseil Municipal accepte la décision modificative avec les ouvertures de crédits équilibrées en dépenses et en recettes ci-dessus et autorise Monsieur le Maire à signer les actes correspondants.

|              |               |                |  |
|--------------|---------------|----------------|--|
| Votants : 14 | Exprimés : 14 |                |  |
| Pour : 14    | Contre : 0    | Abstention : 0 |  |

## DEMANDE DE SUBVENTION

Le Conseil Municipal :

- Décide de présenter un dossier pour la création d'un parking rue de l'église et un dossier pour l'installation d'un radar pédagogique rue Calmette
- Accepte les plans de dépenses dont le montant total des travaux est de 12 979.00€ HT pour le parking et de 3 224.96€ HT pour le radar.
- Autorise Monsieur le Maire à solliciter auprès des services du Département une subvention au taux le plus élevé possible au titre de la répartition du produit des amendes de police pour le parking et au titre de l'aide à la sécurisation des routes départementales en agglomération pour le radar.
- Autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents se rapportant à ces demandes de subventions.

|              |               |                |  |
|--------------|---------------|----------------|--|
| Votants : 14 | Exprimés : 14 |                |  |
| Pour : 14    | Contre : 0    | Abstention : 0 |  |

## TRAVAUX

### EGLISE

- Le Conseil Municipal a pu constater le mauvais état de la charpente du chœur grâce à un reportage photo. Les travaux étaient devenus nécessaires car cela devenait vraiment dangereux. Un reportage photo sera également réalisé pour le transept et le clocher. Le désamiantage de la nef n'est pas encore réalisé. Un avenant sera donc présenté ultérieurement car ces mauvaises surprises ont forcément un coût.

## PARKING SALLE JEAN FOURMENTRAUX

- Le désamiantage est fini. La démolition est en cours et même si on a l'impression qu'elle est presque terminée, il faut savoir que le reste de la démolition notamment au niveau de la grange mitoyenne à l'habitation du 21 avenue de la république doit se faire manuellement. Ces travaux seront terminés prochainement et le site sera fermé.

Le marché a été lancé et nous attendons les propositions pour fin juin.

## SOCIAL

### URGENCE UKRAINE

- Le logement est équipé grâce aux achats de la commune et aux dons mais malheureusement aucune famille ukrainienne ne veut venir. En effet, d'après Monsieur le Sous-préfet, les ukrainiens préfèrent habiter dans les grandes villes et grandes métropoles afin de pouvoir travailler et d'avoir accès à plus de services. Nous attendons donc en espérant qu'une famille viendra. Quant à l'urne qui était à la mairie, nous avons récupéré 590€ qui ont été reversés à la croix rouge.

## FESTIVITES

- Point sur les festivités à venir : Voir programme en annexe

## JEUNESSE

### ACCUEIL DE LOISIRS

Revalorisation des salaires : Etant donné que le point d'indice de la fonction publique n'a pas été revalorisé depuis longtemps, il n'y a pratiquement plus de différence entre le salaire d'un diplômé et celui d'un non diplômé. Le conseil décide

de revoir la rémunération du personnel d'encadrement et d'animation et de la fixer sur la base journalière suivante :

**Indice brut mensuel + Indemnité de résidence mensuelle**

30

Les indices retenus sont les suivants :

| <b>FONCTION</b>   | <b>Indice brut de référence</b> |
|---|---------------------------------|
| Adjt d'animation Pal 1 <sup>ère</sup> classe 7 <sup>ème</sup> ech (Directeur)   | 478                             |
| Adjt d'animation Pal 1 <sup>ère</sup> classe 3 <sup>ème</sup> ech (s/directeur) | 412                             |
| Adjt d'animation 10 <sup>ème</sup> ech (diplômé)                                | 419                             |
| Adjt d'animation 1 <sup>er</sup> ech (stagiaire)                                | 367                             |

|              |               |                |
|--------------|---------------|----------------|
| Votants : 14 | Exprimés : 14 |                |
| Pour : 14    | Contre : 0    | Abstention : 0 |

- **Informations sur le centre de juillet** : Les inscriptions sont en cours et nous avons à ce jour, une centaine d'enfants. Cette année, il n'y aura pas de fête du centre car il y a eu une erreur de date dans la réservation de la salle. La directrice nous proposera peut-être une autre solution.

## **VOYAGE DES JEUNES**

- **Précision sur le voyage à Disneyland** : Il aura lieu le 24 août et sera assuré par la société Place qui a accepté de s'aligner au niveau prix. Nous avons en effet un devis moins cher mais la société Place nous a toujours donné satisfaction. L'annonce du voyage paraîtra dans le prochain bulletin municipal.

## **CAMP D'ADO**

- **Point sur le voyage** : Le voyage est destiné aux jeunes de 14 à 17 ans qui n'ont pas bénéficié de cette prestation les années précédentes. La destination de cette année est Samer sur la côte d'opale. Etant donné que le voyage ne semble pas attirer les jeunes et que nous n'avons que 9 inscriptions, le Conseil décide d'accepter exceptionnellement les jeunes qui étaient sur liste d'attente car ils étaient déjà partis. Le nombre total serait donc de 14. Il est donc décidé de prolonger le délai d'inscription pour essayer d'avoir plus d'enfants.

## AFFAIRES SCOLAIRES

- **Informations** : La fête de l'école aura lieu le 18 juin. Elle s'étalera sur la journée. Les familles auront la possibilité de se restaurer sur place et il y aura des animations pour les enfants toute la journée. Pour la sécurité des enfants, la rue devant la salle Fourmentraux sera fermée.

## QUESTIONS DIVERSES

- Tours de garde des élections législatives des 12 et 19 juin

### 1<sup>er</sup> tour / 12 juin 2022

| HORAIRES  |                    |                |                    |
|-----------|--------------------|----------------|--------------------|
| 8H – 10h  | J.Michel DENHEZ    | Stéphane MER   | Jérôme AVONTS      |
| 10h – 12h | Catherine KASPRZYK | Hervé DENHEZ   | Gilbert MERIAUX    |
| 12h – 14h | Sébastien WALLET   | Chantal HAZARD | Isabelle DETOURNAY |
| 14h – 16h | JPaul PETIT        | Sandrine RAOUT | Karine DESON       |
| 16h – 18h | J.Michel DENHEZ    | Ludivine TISON | Isabelle MILLET    |

### 2<sup>ème</sup> tour / 19 juin 2022

| HORAIRES  |                    |                  |                 |
|-----------|--------------------|------------------|-----------------|
| 8H – 10h  | Hervé DANGREAU     | Stéphane MER     | Jérôme AVONTS   |
| 10h – 12h | Catherine KASPRZYK | Gilbert MERIAUX  | Sandrine RAOUT  |
| 12h – 14h | JMichel DENHEZ     | Sébastien WALLET | Karine DESON    |
| 14h – 16h | Chantal HAZARD     | JPaul PETIT      | Karine DESON    |
| 16h – 18h | Gilbert MERIAUX    | Ludivine TISON   | Isabelle MILLET |